

Congrégation Investissement

FR0007439666 (Part C - capitalisation)

Objectif de gestion

Obtenir sur une durée de placement recommandée de 2 ans minimum, une performance supérieure ou égale à l'indicateur de référence composite suivant : 25 % EUROSTOXX calculé dividendes nets réinvestis et 75 % ICE BofAML 3-5 Year All Euro Government Index calculé coupons net réinvestis tout en respectant des règles d'investissements éthiques.

Le fonds pratique une gestion discrétionnaire dépendant de l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés tout en respectant des règles d'investissement éthiques excluant trois secteurs d'activités : l'armement, le luxe et les jeux. Dans ce cadre, les décisions d'investissement et la pondération des classes d'actifs reposent d'une part sur une volonté d'optimisation de l'allocation d'actif et d'autre part sur l'étude de l'environnement macroéconomique

L'EUROSTOXX 50 est un indice composé des 50 valeurs de la zone Euro ayant les plus fortes capitalisations, et l'indice ICE BofAML 3-5 Year All Euro Government est un indice pan européen représentatif de la performance du marché des obligations d'Etat de la zone Euro de maturité comprise entre 3 et 5 ans libellées en euro et de catégorie « investment grade ».

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur composite mentionné ci-dessus. L'indice composite constitue un simple indicateur de comparaison a posteriori.

Performances

Performances en % du fonds Congrégation Investissement au 24 septembre 2021 :

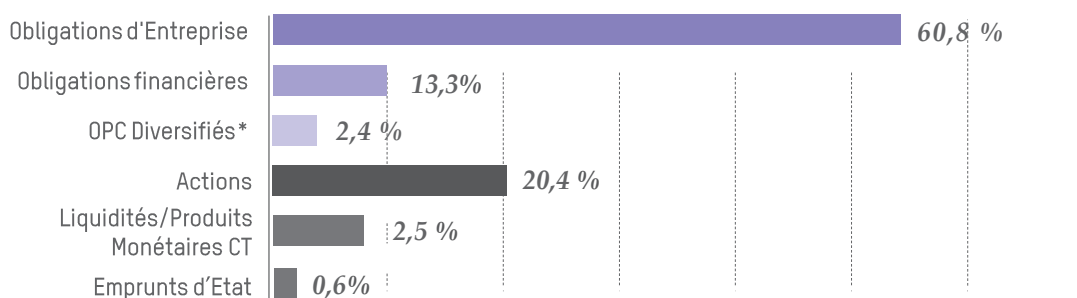
PORTEFEUILLE	RAPPEL PERFORMANCE 2020	DEPUIS LE 31/12/2020	1 AN	3 ANS	5 ANS
Congrégation Investissement	1,83 %	3,47 %	8,25 %	10,66 %	14,40 %
Indicateur de comparaison	0,71 %	4,12 %	8,12 %	11,16 %	14,98 %

Données fournies par la société de gestion. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances à venir.

Jusqu'au 28/06/2019 inclus, l'indice de référence était : 25% Eurostoxx 50 + 75% FTSE MTS 3-5 ans. À compter du 29/06/2019, l'indice de référence est : 25% Eurostoxx + 75% ICE BofAML 3-5 Year All Euro Government Index

Répartition

Répartition du portefeuille de Congrégation Investissement au 24 septembre 2021:



Données fournies par la société de gestion. Le graphique présente la répartition des investissements en direct et / ou via des OPC.
*Organisme de Placement Collectif.

Évolution

Évolutions comparées de Congrégation Investissement et de son indicateur de référence composé pour 25 % de l'EUROSTOXX calculé dividendes nets réinvestis et pour 75 % du ICE BofAML 3-5 Year All Euro Government Index calculé coupons nets réinvestis, du 30 septembre 2016 au 24 septembre 2021 (base 100) :



Données fournies par la société de gestion. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances à venir.

Jusqu'au 28 juin 2019 inclus, l'indice de référence était : 25% Eurostoxx 50 + 75% FTSE MTS 3-5 ans. À compter du 29 juin 2019, l'indice de référence est : 25% Eurostoxx + 75% ICE BofAML 3-5 Year All Euro Government Index

Fiche d'identité

- › **Forme juridique** : OPCVM de droit français
- › **Nature** : Gestion Diversifiée
- › **Code ISIN** : FR0007439666 (Part C - capitalisation)
- › **Société de gestion** : Conservateur Gestion Valor
- › **Commercialisateur** : Conservateur Finance
- › **Centralisateur des ordres de souscriptions-rachats** : Conservateur Finance
- › **Établissements en charge de la tenue des registres des parts (passif du FCP)** : Conservateur Finance
- › **Dépositaire du FCP** : Caceis Bank
- › **Gestionnaire administratif et comptable du FCP par délégation** : Caceis Fund Administration
- › **Durée de placement recommandée** : supérieure à 2 ans
- › **Taux maximum de frais de gestion financière et de frais administratifs externes à la société de gestion, mentionnés dans le prospectus** : 0,5 % TTC maximum de l'actif net
- › **Échelle de risque et de rendement du FCP mentionnée dans le DICI** : 4/7

Investisseurs visés

Tous investisseurs non professionnels (clientèle de détail) et professionnels au sens de la directive MIF, sous réserve d'appréciation de l'adéquation de leur profil d'investisseur. Destiné plus particulièrement aux Institutionnels à vocation religieuse.

A quel investisseur ce produit ne convient pas : Fonds pas destiné aux investisseurs de détail (particuliers, PME/PMI) et/ou ne présentant pas les caractéristiques d'une entité à vocation religieuse.

Coûts et frais relatifs aux services d'investissement et aux instruments financiers

Conservateur Finance communique sur les coûts et frais de ses services d'investissement et des instruments financiers. Conservateur Finance ne facture ni frais de tenue de compte ni droits de garde. Les frais simulés indiqués ci-dessous sont non contractuels. Ils sont indicatifs sur une base « ex ante » au sens du règlement délégué (UE) 2017/565. Les frais de services d'investissement correspondent aux frais d'entrée pris par Conservateur Finance, dans la limite de 1%, la société n'appliquant pas le niveau de frais maximum indiqué au sein du DICI. La rémunération pour la distribution correspond aux commissions rétrocédées par le producteur de l'OPC. Les frais de l'OPC représentent l'ensemble des coûts et charges supportés par l'OPC.

Exemple pour un investissement de 15 000 € et une durée recommandée de 2 ans, sur la base des dernières données arrêtées

	PART C (capitalisation)	
Frais de services d'investissement	150 €	1,00 %
Rémunération pour la distribution	23 €	0,15 %
Frais de l'OPC	94 €	0,63 %
Coûts et frais totaux annuels estimés	266 €	1,78 %

Calcul interne effectué à partir de données fournies par la société de gestion.

Sur la base des informations ci-dessus, le tableau ci-après correspond à l'impact des coûts totaux annualisés, exprimés en pourcentage, pour un investissement de 15 000 € sur une durée de 2 ans (horizon minimum de placement recommandé).

Durée de détention	1 AN	2 ANS (recommandé)
Coûts totaux annualisés	1,78 %	1,28 %
Coûts totaux annualisés pour un investissement de 15 000 €	266 €	191 €

Calcul interne effectué à partir de données fournies par la société de gestion.

L'annexe tarifaire est consultable sur le site internet www.conservateur.fr.

Des informations plus détaillées peuvent être fournies par Conservateur Finance au souscripteur à première demande de sa part adressée au siège social.

Information sur la rémunération

Conservateur Finance est rémunérée par une commission de distribution versée par la société de gestion producteur du produit.

Cette commission, calculée sur les frais de gestion, est rétrocédée en partie au réseau commercial habilité au démarchage afin de rémunérer les prestations de conseil, notamment dans la durée. Le conseil aux clients s'exerce dans le cadre du conseil dit « non indépendant », au sens de la directive MIF.

Documents

Cette fiche produit est un document d'information édité par Conservateur Finance (distributeur) en accord avec Conservateur Gestion Valor (producteur). Pour plus de précisions, se reporter au DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) et au prospectus du FCP (Fonds Commun de Placement) disponibles sur le site internet conservateur.fr.